

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14 octobre 2024

Mise à 2x2 voies de la RCEA dans la traversée de Blanzky

objet : *Travaux de raccordement de l'avenue Maréchal Leclerc*

Les travaux de mise à 2 x 2 voies de la RCEA dans la traversée de Blanzky comprennent le raccordement de l'avenue Maréchal Leclerc au nouvel échangeur de Blanzky-Ouest.

Ces travaux de raccordement nécessitant des dévoiements de réseaux, des terrassements et la création de nouvelles chaussées, s'étaleront sur une durée de 6 mois.

Ils démarreront à partir du 12 novembre 2024 et s'organiseront en trois phases décrites dans la lettre info chantier n°5 en pièce jointe. À partir de cette date, l'accès à Blanzky sera possible depuis la RCEA par le nouvel échangeur Blanzky-Ouest.

Pour la première phase, du 12 au 30 novembre 2024, la sortie RCEA direction « Montceau les Alouettes » sera fermée dans les deux sens. L'accès à la zone industrielle « les Alouettes » depuis la RCEA se fera par l'échangeur n°12 du Bois du Verne. Durant cette période, l'accès à l'impasse St Louis sur la commune de Blanzky se fera également depuis Montceau-les-Mines. Le plan de déviation se trouve en annexe de ce communiqué.

Les travaux sont assurés par le groupement d'entreprises Bouygues Travaux Publics Régions France / Le Foll / AER. La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par les services de l'État (DREAL Bourgogne-Franche-Comté) et la maîtrise d'œuvre par le bureau d'études EGIS.

Il est demandé aux usagers de respecter la signalisation, les limitations de vitesse et de rester prudent.

ANNEXE

